

Les élèves UEMA/UEEA dans ONDE

Le cadre réglementaire relatif aux unités d'enseignement élémentaire et maternelle autisme est posé par la note d'instruction « Instruction interministérielle n° DGCS/SD3B/DIA/DGESCO/2019/158 du 30 août 2019 relative à la mise à jour du cahier des charges des unités d'enseignements élémentaires autisme (UEEA) et à la poursuite de leur déploiement dans le cadre de la stratégie nationale autisme au sein des troubles du neuro-développement 2018-2022 ». Cette note abroge l'instruction interministérielle n° DGCS/3B/DGESCO/2018/192 du 1^{er} août 2018 relative à la création des unités d'enseignement élémentaire autisme [...].

Les UEEA et UEMA sont des dispositifs de scolarisation adaptée, de droit commun, bénéficiant d'un appui renforcé du médico-social. Les modalités d'articulation entre l'école et la structure médico-social sont prévues dans le cadre d'une convention de coopération.

Ces unités d'enseignement concernent les élèves disposant d'un diagnostic d'autisme. Ils bénéficient d'un parcours de scolarisation s'inscrivant dans le cadre des programmes du ministère chargé de l'éducation nationale et du socle commun de connaissances, de compétences et de culture et d'interventions éducatives et thérapeutiques, en lien avec le projet personnalisé de scolarisation (PPS).

Les élèves sont orientés par la CDAPH et affectés par l'inspecteur d'académie. Les parents procèdent à l'inscription de leur enfant à la mairie et le directeur procède à l'admission de chaque élève dans l'école.

Les unités externalisés autismes sont des unités scolarisant entre 7 et 10 élèves. Les élèves sont scolarisés dans ces UE à temps complet.

Cette fiche explique en détail comment gérer la scolarité de ces élèves dans Onde.

Elle est organisée en deux parties couvrant deux cas d'usage :

- I. Création d'une classe UEMA/UEEA et répartition des élèves
- II. Modification d'une classe ordinaire en classe de type UEMA/UEEA

I – Création d'une classe UEMA/UEEA et répartition des élèves

La procédure d'enregistrement comprend **4 étapes** :

ÉTAPE 1 - ENREGISTRER LA PRÉSENCE D'UNE CLASSE UEMA/UEEA DANS L'ÉCOLE

ÉTAPE 2 - CRÉER UNE CLASSE DE TYPE UEMA OU UEEA

ÉTAPE 3 - ADMETTRE LES ÉLÈVES À REPARTIR DANS CETTE CLASSE OU MODIFIER LE NIVEAU DES ÉLÈVES ADMIS

ÉTAPE 4 - RÉPARTIR LES ÉLÈVES « UEMA/UEEA » DANS CETTE CLASSE

Étape 1 – Enregistrer la présence d'une classe UEMA/UEEA dans l'école

La présence d'une classe UEMA ou UEEA dans l'école doit être enregistrée sur la carte d'identité de l'école.

Cette étape est indispensable pour la gestion dans l'application des élèves scolarisés dans les UEMA/UEEA et doit être réalisée en premier.

The screenshot shows the 'Modification de l'école' form. The 'Dispositif de scolarisation adaptée' section is highlighted with a red box. It contains the text 'Présence d'une classe UEMA/UEEA' followed by two radio buttons: 'Oui' (which is selected) and 'Non'.

À partir du menu **Ecole > Carte d'identité de l'école**.

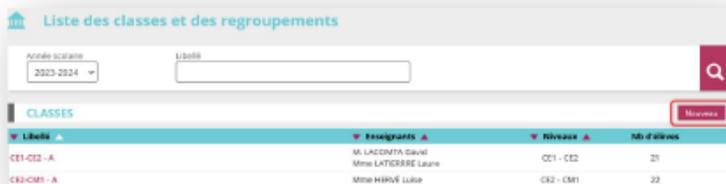
Cliquer sur le bouton « modifier ».

Cocher la case « oui » dans le bloc « Dispositif de scolarisation adaptée ».

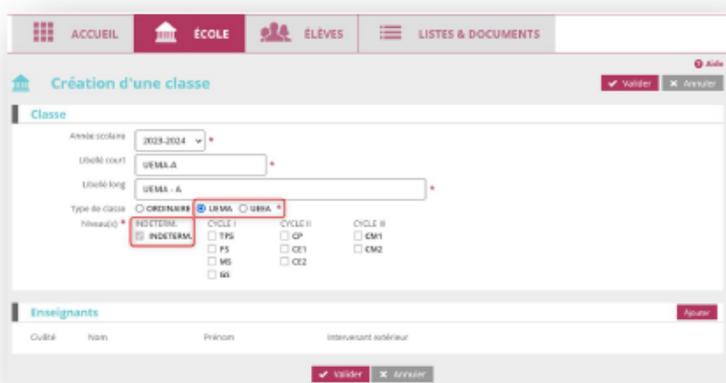
Valider

Étape 2 – Créer une classe de type UEMA / UEEA

Après avoir enregistré la présence des classes UEMA/UEEA dans la carte d'identité, il convient d'enregistrer la classe en précisant son type : Ordinaire, **UEMA** ou **UEEA**.



À partir du menu École > Classes & Regroupements
 Cliquer sur le bouton « **nouveau** » pour créer la classe UEMA/UEEA



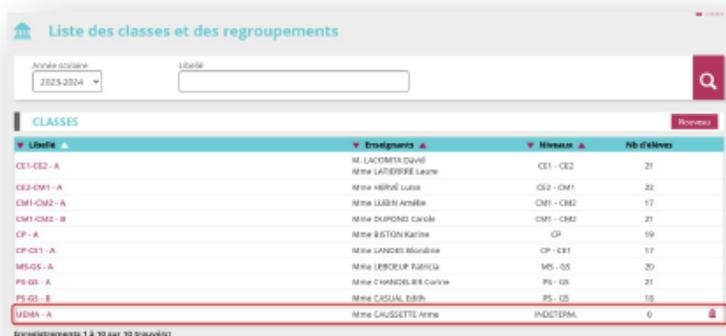
Saisir le libellé de la classe (sans les données d'identité des enseignants)

Sélectionner le type de classe : UEMA ou UEEA

Le niveau est automatiquement valorisé à « indéterminé »

Saisir la civilité, le nom et le prénom de l'enseignant dans le bloc dédié

Valider pour confirmer la création.



La classe apparaît dans le bloc « classes » de la page « liste des classes et des regroupements ».

Elle est repérable par son libellé (libellé long) et par le niveau « INDETERM. »

Étape 3 – Admettre les élèves à répartir dans cette classe ou modifier le niveau des élèves admis

Il convient d'admettre les nouveaux élèves ou de modifier le niveau des élèves déjà admis dans l'école pour pouvoir les répartir dans la classe UEMA ou UEEA.

Attention, le niveau « indéterminé » est proposé dans l'application qu'une fois la présence d'une classe UEMA ou UEEA enregistrée (Étape 1).

1. Admettre les élèves

À partir du menu **Élèves > Admission**, procéder à l'admission des élèves
Sélectionner le niveau « indéterminé » lors du processus d'admission

2. Modifier le niveau des élèves

Tous	Noms	Prénoms	Sexe	Niveau	Niveau/Cycle
<input type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/>	TURPINAGE	Maryline	F	204072816	CE1
<input checked="" type="checkbox"/>	VÉZINVILLE-CASSENEAU	Adam	M	204072813	CE2
<input type="checkbox"/>	VICELAR	Christelle	F	204072815	CE2
<input type="checkbox"/>

À partir du menu **Élèves > Répartition > Gestion du niveau des élèves**,
Sélectionner le ou les élèves dont le niveau doit être modifié
Sélectionner le niveau « indéterminé »
Valider

Étape 4 – Répartir les élèves dans la classe

Il est possible de répartir les élèves collectivement ou individuellement.

1. Répartition collective :



À partir du menu
 Élèves > Répartition > Gestion collective > Affectation permanente dans une classe
 Cliquer sur « Affecter »

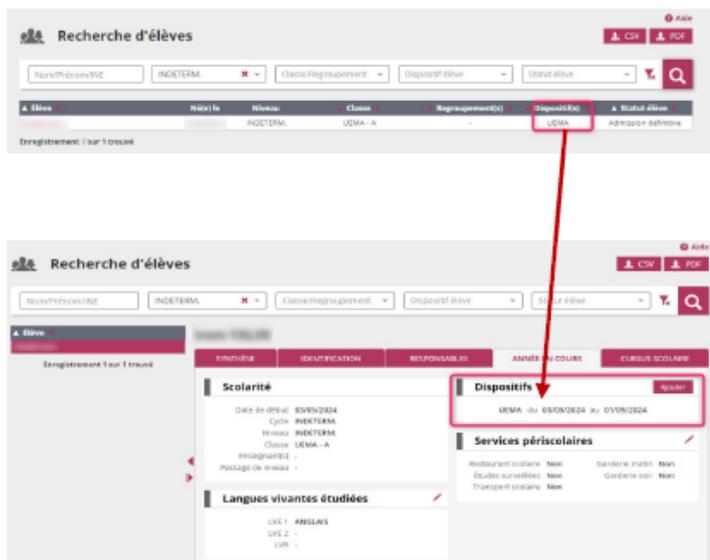


Cliquer sur « INDETERM. » pour afficher les élèves candidats à la répartition.

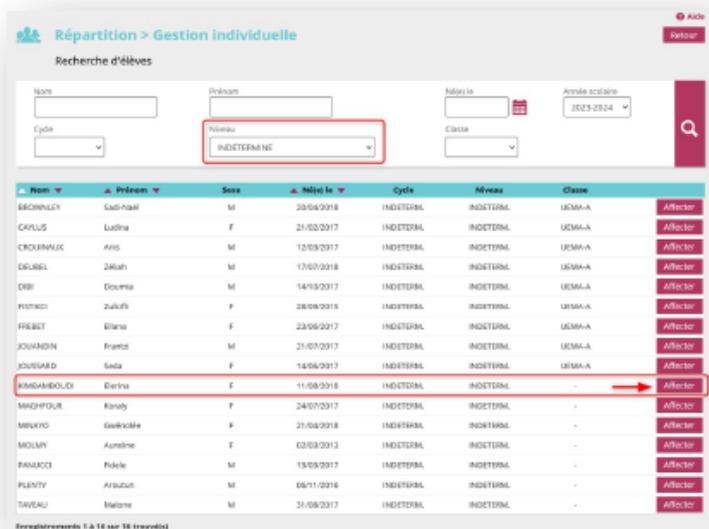


Sélectionner le(s) élève(s) à répartir dans la fenêtre affichée
 Valider

Le fait de répartir les élèves dans ce type de classe entraîne (automatiquement) l'ajout du dispositif UEMA/UEEA pour la même période que la répartition dans la classe :



2. Répartition individuelle :



À partir du menu
Élèves > Répartition > Gestion individuelle
Sélectionner le niveau indéterminé dans les critères de recherche.
Cliquer sur le bouton « Affecter » de la ligne de l'élève à répartir.



Sélectionner « Affecter dans une nouvelle classe » puis valider.

Répartition > Gestion individuelle > Affectation permanente dans une classe

Informations sur l'élève

Nom: KIMBAMDOUZI
 Prénoms: Elénika
 Sexe: FEMININ
 Naissance: 15/06/2016
 Cycle: INDETERM.
 Niveau: INDETERMINE

Classes

Sélection	Libellé	Niveau	Nb d'élèves
<input type="radio"/>	CE1-CM2 - A	CE1 - CM2	21
<input type="radio"/>	CE2-CM1 - A	CE2 - CM1	22
<input type="radio"/>	CM1-CM2 - A	CM1 - CM2	17
<input type="radio"/>	CM1-CM2 - B	CM1 - CM2	21
<input type="radio"/>	CP - A	CP	19
<input type="radio"/>	CP-CE1 - A	CP - CE1	17
<input type="radio"/>	MS-GS - A	MS - GS	20
<input type="radio"/>	PS-GS - A	PS - GS	21
<input type="radio"/>	PS-GS - B	PS - GS	18
<input checked="" type="radio"/>	UEMA - A	INDETERM.	9

Inscriptions 1 à 10 sur 10 (nouveau)

Sélectionner la classe de type UEMA/UEEA
 Valider

Visualisation sur le tableau de bord

Les répartitions

Répartition par niveau 2023-2024	Prévisions par niveau 2024-2025	Répartition par classe 2023-2024
CYCLE I 59	TOTAL 0	PS/GS - 7/11 18
PS 15		PS/GS - 8/13 21
MS 13		MS/GS - 13/7 20
GS 31		CP 19
CYCLE II 73		CP/CE1 - 5/12 17
CP 24		CE1/CE2 - 13/8 21
CE1 25		CE2/CM1 - 16/6 22
CE2 24		CM1/CM2 - 8/13 21
CYCLE III 44		CM1/CM2 - 8/9 17
CM1 22		INDETERM. 10
CM2 22		TOTAL 186
INDETERM. 10	Répartition par regroupement 2023-2024	Répartition par dispositif 2023-2024
INDETERM. 10	ULIS 10	ULIS ECOLE 10
TOTAL 186		

La répartition des élèves par niveau et par classe est visible sur le tableau de bord dans le bloc « les répartitions ».

II – Modification d'une classe ordinaire en classe UEMA/UEEA

Si une classe UEMA/UEEA avait été enregistrée dans l'application avant l'évolution, il est possible de modifier son type. La répartition des élèves sera conservée et leur niveau sera automatiquement valorisé à « indéterminé ».

Liste des classes et des regroupements

Année scolaire: 2023-2024

Libellé: [rechercher]

Libellé	Enseignants	Moins	Nb d'élèves
CE1-CE2 - A	M. LACOMBA David	CE1 - CE2	21
CE2-CM1 - A	Mme LATREFFRE Laure	CE2 - CM1	22
CM1-CM2 - A	Mme HÉRAC Luise	CM1 - CM2	17
CM1-CM2 - B	Mme LEBLAN Amélie	CM1 - CM2	21
CP - A	Mme DUPOND Carole	CP	19
CP - B	Mme BISTON Karine	CP - CE1	17
MS-GS - A	Mme LANGEOL Bénédicte	MS - GS	20
PS-GS - A	Mme CHANDOLIER Corinne	PS - GS	21
PS-GS - B	Mme CAGNIAN Edith	PS - GS	18
UEEA - A	Mme CAUSSETTE Anne	INDETERM	10

Enregistrements 1 à 18 sur 18 (tous les)

Cliquer sur le nom de la classe pour pouvoir la modifier.

Modification de la classe CP-A

Année scolaire: 2023-2024

Libellé court: CP-A

Libellé long: ORDINAIRE EN UEMA

Type de classe:
 ORDINAIRE
 UEMA
 UEEA

Niveau:
 INDETERM
 TYP
 MS
 GS

Cycle I:
 CP
 CE1
 CE2

Cycle II:
 CM1
 CM2

Distribution:
 Classe dédoublée
 Saisie partagée
 Co-enseignement

Enseignants:
 Nom: BISTON Karine
 Adresse: [non renseigné]

Valider Annuler

Sélectionner le type de classe « UEMA ou UEEA ».

Modifier le libellé de la classe si nécessaire.

Le niveau sera automatiquement valorisé à « indéterminé ».

Valider

Vous souhaitez modifier le type de cette classe en la passant de classe « ordinaire » à classe « UEMA/UEEA ».

Après validation, la répartition des élèves sera conservée et leur niveau sera automatiquement valorisé à « indéterminé ».

Validez-vous votre saisie ?

Valider Annuler

Un message vous informe qu'après validation, la répartition des élèves dans cette classe sera conservée et leur niveau sera valorisé à « indéterminé ».

N.B: attention, à l'inverse, si vous modifiez le type d'une classe UEMA/UEEA en type « ordinaire » alors les élèves seront « dérépartis » et ils conserveront le niveau « indéterminé ».